

OVNI - OVI : sur un certain état de la question (1)

0. Introduction

Dans *Science-Fiction et Soucoupes Volantes*, B. MEHEUST (27 p. 251) introduisait ainsi sa discussion de l'« elusiveness » :

« Le raisonnement repose sur deux prémisses fort simples : 1) L'impossibilité de réfuter le phénomène S.V., considéré globalement. 2) L'impossibilité d'apporter une preuve conclusive de l'existence du phénomène S.V. »

Tout le dossier est résumé dans ce paradoxe explosif : on a prouvé indirectement le phénomène S.V. par les lois des grands nombres, mais on ne peut jamais le prouver directement. Tout se passe comme s'il laissait traîner assez d'éléments pour nous convaincre qu'il y a quelque chose, mais se gardait d'aller plus loin. D'où l'éternel dilemme : les détracteurs diront que tout est réuni pour le cercle solipsiste puisque l'impossibilité de prouver directement le phénomène constitue pour les ufologues une de ses caractéristiques essentielles.

Or les lois des grands nombres, prouvant que quelque chose possédant une structure propre est vu, laissent entendre par le fait même, que c'est le phénomène, et non les fantasmes des ufologues, qui, par sa manière d'être crée lui-même les conditions du cercle solipsiste pour l'esprit de ceux qui veulent l'étudier. Ce cercle solipsiste où s'englobe notre intelligence peut être décelé derrière chacun des détails de l'immense dossier.

Nul ne conteste la 2^e prémisses de MEHEUST, tout au moins parmi les gens qui s'interrogent sur la nature, voire l'existence, des OVNI - quant aux « croyants », c'est autre chose, mais ce texte ne leur est guère destiné...

La 1^{re} prémisses, très généralement admise jusqu'ici en ufologie, commence toutefois à poser problème ; à la suite de M. MONNERIE (32) et A. HENDRY (12), une brèche a été ouverte dans le consensus : aux yeux de certains ufologues, il n'apparaît plus comme absolument évident que « quelque chose possédant une structure propre soit vu » et qu'il y ait « quelque chose » de profondément original dans le phénomène OVNI. Je voudrais essayer ici de faire un certain point de la situation, sans aucunement prétendre à l'exhaustivité ni toujours à l'originalité.

1. Terminologie.

1. 1. Le terme « OVNI » a des sens très différents pour le négateur acharné, le grand public, le sceptique modéré, l'attentiste, le partisan de l'HET, le parapsychologue, etc., il peut en effet signifier, selon le lecteur : « certes non identifié mais qui aurait été réduit à du connu si l'on avait disposé de données complémentaires », « quelque chose de pour l'instant inexplicable par la science mais qui s'intégrera un jour ou l'autre dans le corps des connaissances sans nécessiter de bouleversements », « quelque chose que je (témoin ou ufologue) ne sais pas catégoriser », « radicalement non identifiable à du connu », « engin spatial de provenance inconnue », etc. Il me semble donc indispensable de préciser le vocabulaire.

Quelques efforts ont été faits dans ce sens, mais toutes les définitions sont tombées, soit dans le piège d'une trop grande généralité qui englobe tout indistinctement : c'est le cas de la définition adoptée par la commission CONDON (13, éd. Belfond, p. 240 ou éd. J'ai lu, p. 315-316), soit dans le piège contraire d'une trop grande restriction faussement rigoureuse : c'est le cas de la définition d'A. HYNEK (13, p. 18 ou 17-18 selon l'édition) et de celle proposée par le PICUFOR (a), qui éliminent une bonne part de la composante sociopsychologique du ph. OVNI et impliquent, pour que l'édifice de l'ufologie ait un sens, qu'il existe de véritables OVNI fondamentalement irréductibles à notre physique et/ou à notre psychologie. Plusieurs auteurs, dont D.R. PRICE-WILLIAMS (39) et J.P. ROSPARS (41), ont bien vu la nécessité d'une définition en plusieurs phases (voir 1.3), mais sans la développer au maximum. Notons aussi la tentative de D. CAUDRON (5) qui ne semble guère avoir fait des émules, vraisemblablement à cause du peu de transparence des sigles utilisés : l'auteur distingue en effet les OVE, OVI, OVINE, OVNE, OVNI et OVSI ! Plus récemment, M. MARTIN (24) a présenté une définition « relativisée » qui semble très intéressante et féconde (mais j'avoue ne pas en avoir tenu compte ici, par manque de temps, pour l'intégrer utilement dans le schéma que je propose).

1. 2. Seule me semble valable, parmi les « définitions » proposées jusqu'ici celle du GEPAN, plus précisément son **modèle tétraédrique** (3; 16, p. 46), avec les 4 observables aux sommets et le stimulus, non directement accessible, à l'intérieur, mais sur lequel rien n'est postulé :

A. SCHMITT (43), dans un article remarquable, après avoir rappelé diverses définitions, se base sur (ou rejoint) le tétraèdre du GEPAN et présente un début d'analyse pertinente des quatre niveaux intervenant selon lui dans le ph. OVNI : 1°) stimulus ; 2°) témoins, témoignages ; 3°) enquêteur, chercheur ufologue ; 4°) milieu physique, milieu sociopsychologique, médias.

1. 3. Pour ma part, je préfère une « définition » « à étages » (qui clarifie les différents concepts connectés au terme « OVNI »), « dynamique » (la place d'un cas, ne doit pas être figée de manière intangible, comme l'ont bien vu divers auteurs), et qui ne rejette aucune possibilité, de la plus réductrice

à la plus fantaisiste, selon le schéma du **modèle tétraédrique** :

1°) Un certain **stimulus** ou **non-événement** (le stimulus est défini comme « quelque chose qui se passe, quelque chose qui arrive, quelque chose qui se fait » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

2°) **l'origine et la nature** du stimulus (le stimulus est défini comme « quelque chose qui se passe, quelque chose qui arrive, quelque chose qui se fait » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

à la plus fantaisiste, selon le schéma du **modèle tétraédrique** :

1°) Un certain **stimulus** ou **non-événement** (le stimulus est défini comme « quelque chose qui se passe, quelque chose qui arrive, quelque chose qui se fait » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

2°) **l'origine et la nature** du stimulus (le stimulus est défini comme « quelque chose qui se passe, quelque chose qui arrive, quelque chose qui se fait » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

3°) **l'enquêteur** ou **chercheur ufologue** (le chercheur est défini comme « une personne qui cherche à découvrir la vérité sur quelque chose » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

4°) **le milieu** (le milieu est défini comme « l'ensemble des conditions dans lesquelles se trouve un individu » - et la durée peut être plus ou moins longue, pour lui son existence n'en fait pas partie, mais il faut qu'il soit perçu par un témoin, d'un journal, d'un livre, d'un film, d'un article de presse, d'un « ufologue » et qu'il soit au moins contrôlé, vérifié, inventé, etc.)

de l'HET, le
et signifier,
lié mais qui
vait disposé
ue chose de
ce mais qui
e corps des
bouleverse-
oin ou ufolo-
alement non
ial de prove-
nc indispen-

a sens, mais
soit dans le
qui englobe
la définition
(13, éd. Bel-
6), soit dans
restriction
la définition
l'édition) et
a), qui élimi-
sante socio-
ent, pour que
il existe de
réductibles à
gie.

ILLIAMS (39)
la nécessité
voir 1.3), mais
tons aussi la
semble guère
ment à cause
utilisés : l'au-
OVINE, OVNE,
MARTIN (24) a
» qui semble
avoue ne pas
ue de temps,
schéma que je

ni les « défini-
GEPAN, plus
(3; 16, p. 46),
et le stimulus,
leur, mais sur

remarquable,
ions, se base
AN et présente
quatre niveaux
NI : 1° stimu-
2° enquêteur,
ysique, milieu

définition » « à
concepts con-
que » (la place
manière intan-
auteurs), et qui
plus réductrice

à la plus fantastique. J'articule cette « définition » selon le schéma suivant, qui est certainement **très perfectible** encore :

1°) Un certain **objet ou phénomène stimulus, objectif ou non** est 2°) **observé ou vécu par un « témoin »** (le mot « **percipient** » serait peut-être préférable) - et laisse éventuellement des **traces** plus ou moins durables. Ce « témoin » va, soit garder pour lui son observation ou son « expérience » ou n'en faire part qu'à quelques proches, soit finalement faire un 3°) **rapport d'observation**, auprès d'un journal, d'un organisme officiel ou d'un groupement privé. Ce « rapport » peut aussi n'être qu'un article de presse rédigé par un journaliste (ou un « ufologue ») en fonction d'informations plus ou moins contrôlées qui lui sont parvenues (voire qu'il a inventées !). Ce rapport, **quelles qu'en soient l'origine et la validité**, décrit un

4°) **pré-OVNI** ((OVNI présumé) = toute « **observation** » alléguée, réelle ou non, qui intrigue le « **témoin** » ou que d'autres personnes décident, **à tort ou à raison, d'étiqueter comme « OVNI »** (6).

L'ensemble des cas de pré-OVNI, et tout ce qui s'y rattache d'une manière ou d'une autre, constitue le

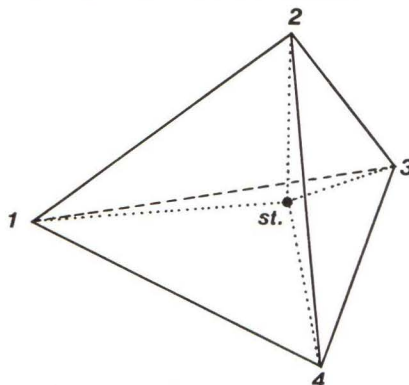
5°) **phénomène OVNI au sens large** (en abrégé : ph. OVNI large), qui est le **référentiel d'étude dans l'optique du « sociologue »** (le terme étant pris dans un sens très large : sociologue, ethnologue, historien, historien des religions, folkloriste, etc.). Ce ph. OVNI large est **en interrelation avec** le contexte socio-culturel, idéologique, les paradigmes scientifiques, les spéculations sur la vie extraterrestre ou la réalité des phénomènes paranormaux, etc., avec les milieux scientifiques, les « officiels », les médias, les milieux ufologiques, avec les autres « faits maudits » (parapsychologie, cryptozoologie, etc.) et les phénomènes analogues du passé ou encore actuels (êtres des mythologies et du folklore, apparitions religieuses, etc.), avec les témoins potentiels et effectifs eux-mêmes, etc., etc...

Soumis à un « expert » (défini selon quels critères ? Il s'agit souvent de quelqu'un qui s'est autoproclamé expert...), le cas de pré-OVNI va être aiguillé selon l'une des trois voies suivantes :

6°) ou bien le cas est **inexploitable par manque de données** ;

7°) ou bien le cas est **identifié** (ou « probablement » identifié - quel est le pourcentage admissible pour justifier un « rejet » ?), et concerne donc un **faux OVNI ou OVI**. Cette identification consiste en l'attribution du cas à l'une des trois grandes classes suivantes : A = **mésinterprétation** d'un objet ou phénomène naturel ou artificiel humain ; B = phénomène connu d'origine physiologique, **psychologique** ou psychopathologique ; C = **mystification** dont le témoin est auteur ou victime, cas inventé par un journaliste ou un « ufologue », rumeur. Notons que la frontière de ces trois classes n'est pas étanche (ex. mystification montée par un tiers avec maquette = més-

1. Le(s) témoin(s) : aspects physiologiques, psychologiques, etc. ; 2. environnement psychosociologique : contexte social, culturel, paradigmes, action des médias, etc. ; 3. témoignage(s) : dépositions, enregistrements écrits, oraux, etc. ; 4. environnement physique : traces au sol, photos, échos radars (aspect intrinsèque), ou la topographie, géologie, météorologie (aspect extrinsèque) ; St. : le stimulus.



interprétation par le témoin ; rôle des processus psychologiques dans certaines mésinterprétations) ; il est peut-être possible de définir ces classes autrement pour qu'elles soient exhaustives et indépendantes, mais le second exemple donné m'en fait douter. Il convient aussi de noter que l'OVI est à distinguer du **non OVNI** qui a été **correctement identifié initialement pour ce qu'il est** (avion, ballon, météore, etc.) et n'avait pas été intégré au ph. OVNI large mais qu'il est peut être intéressant d'étudier à titre de comparaison ou de référence.

8°) ou bien le cas n'est pas identifié : il s'agit alors d'un **quasi-OVNI** = toute « **observation** » qui demeure **inexpliquée par des experts compétents** (hum !?) qui auraient été capables de l'identifier si elle avait été « banale » (c). L'ensemble des cas de quasi-OVNI constitue le

9°) **phénomène OVNI au sens restreint** (ph. OVNI restreint), **référence d'étude dans l'approche du « physicien »** (là aussi pris dans un sens très large : physicien, géophysicien, biologiste, médecin, etc.). Le ph. OVNI restreint est bien sûr en interaction avec le ph. OVNI large ; il possède une composante physique et une composante psychologique, elles-mêmes en interaction.

Un quasi-OVNI peut devenir OVI :

10°) soit **par progrès de l'enquête** (contre-enquête, intervention d'un véritable spécialiste, etc.) d'où attribution à l'une des classes A, B, C.

Peut-être est-il utile d'appeler **pseudo-OVNI** ces OVI que les « experts » avaient d'abord pris pour d'authentiques non identifiées.

11°) soit **par progrès de la Science** - d'où une

(b) Je suis parfaitement conscient du caractère « cercle de vicieux » de cette « définition » ; il doit être possible, en l'explicitant davantage, de se passer du terme « OVNI ».

(c) Mes termes de « pré-OVNI » et « quasi-OVNI » sont empruntés à J. LEVY (22), mais avec des sens quelque peu différents : cet auteur pense qu'il est a priori certain qu'il existe des quasi-OVNI résistants à une analyse sérieuse, mais qu'il n'est pas évident qu'il y ait de ces quasi-OVNI parmi les pré-OVNI.

classe D = **phénomènes physiques naturels ou psychiques humains, actuellement inconnus** ou très mal connus, **mais intégrables** à la Science sans (apparemment) nécessité d'un bouleversement majeur (ex. : certains phénomènes d'origine géophysique tels que la foudre, la boule ou même peut-être tels que ceux inventés par M. PERSINGER : 34, 35).

Le reliquat constitue :

12°) l'ensemble des **vrais OVNI**, ou **phénomènes OVNI au sens strict** (ph. OVNI strict), formant une classe E en fait triple : E_1 = **phénomènes naturels** (physiques, biologiques ou psychiques humains) **non intégrables** à la Science sans **bouleversement majeur** (ex. : parapsychologie) ; il est clair que la frontière entre D et E_1 n'est pas nette et est évolutive ; E_2 = **intelligence non humaine** (« esprits », **extraterrestres**, etc.), voyageurs temporels, etc. ; E_3 = **fondamentalement inconnaisable** (par limitations provisoires ou définitives de notre cerveau ou au moins de notre conception du Monde), et éventuellement **autres** catégories (d).

Rien ne permet d'affirmer de façon « universellement convaincante » que la classe E n'est pas vide (il faudrait d'ailleurs discuter de ce que peut signifier et impliquer « universellement convaincant » : n'oublions pas qu'il existe encore dans les pays développés des gens, apparemment normaux qui sont convaincus que la Terre est plate !). **Rien ne permet non plus d'affirmer que cette hypothétique classe E non vide est constituée d'éléments de nature unique.** Notons enfin que, si le « physicien » est intéressé par le ph. OVNI strict, il n'a par la force des choses accès qu'au ph. OVNI restreint qui en est une approximation par extension.

Le schéma ci-dessus peut paraître inutile voire prétentieux, il peut être certainement amélioré, ainsi que les différents termes et définitions partielles. Il a cependant le mérite de n'écarter a priori aucune hypothèse, d'obliger à préciser à chaque fois le niveau auquel on se place, et de rappeler ce qui devrait être une évidence à ne jamais oublier : « **le** » **phénomène OVNI est double, peut-être** (certains diront : bien sûr) **fondé sur un (ou des) phénomènes totalement original et irréductible** (ce que d'autres nient a priori), **en tout cas aussi phénomène socio-psychologique** (ce que les « traditionnalistes » reconnaissent mais évacuent aussitôt). A ma connaissance, seul le tétraèdre du GEPAN reconnaissait (implicitement) cette double articulation permanente.

(d) Je propose les équivalents anglais suivants : pré-OVNI = pre UFO ; (faux OVNI = IFO) ; quasi-OVNI = near UFO ; vrai OVNI = true UFO ; phénomène OVNI au sens large / restreint / strict = UFO phenomenon in the broad / limited / strict sense.

(e) Il est vraisemblable que la proposition de témoins (plus motivés) est plus importante chez les répondants que chez les non-répondants, ce qui conduit à surestimer le nombre de témoins dans les extrapolations tirées de ce genre de données.

2. Le nombre d'« observations ».

2. 1. Il est possible d'avoir une idée du nombre d'« observations d'OVNI » à partir de différents types de données, et d'abord les **sondages** faits **dans le grand public** par des instituts spécialisés. Rappelons-en donc quelques-uns. Aux Etats-Unis selon des **sondages Gallup** (20, 54, p. 277 ; 57 p. 6) ce sont 5 % de la population adulte qui disent en 1966 avoir vu une « soucoupe volante », 11 % qui disent en 1973 avoir vu un « OVNI » - soit 15 millions de personnes ! -, ou encore 10 % en 1978. En France, on retrouve des résultats analogues : un sondage **SOFRES-Bonne Soirée** (10) donne en 1981, 7 % de témoins. Mais l'année précédente, un sondage **IFRES-Le Parisien Libéré** (33) ne donnait que 0,3 % de témoins, soit un nombre de l'ordre de 100.000 français adultes (pourcentages identiques chez les hommes et les femmes) ; selon le **Parisien Libéré** ce 0,3 % « correspond à la moyenne nationale calculée par le GEPAN », c'est-à-dire aux 150 procès-verbaux de gendarmerie recueillis en moyenne depuis 1974 (7, p. 8). La différence entre les taux de 7 % et 0,3 % montre à l'évidence que ce genre de données n'est pas totalement fiable, en raison bien sûr des limitations de tout sondage grand public, entre autres ici la faiblesse des échantillons (3 réponses positives sur 1033 personnes interrogées dans le sondage **IFRES-Le Parisien Libéré**), soit peut-être surtout les disparités dans l'acception du terme « OVNI » par les sondés.

D'autre part, plusieurs **enquêtes** ont été réalisées **auprès de divers milieux scientifiques**. Déjà, dans une étude faite en 1952 pour le compte du Project Grudge, A. HYNK obtient, chez 47 de ses pairs astronomes, 6 témoins (dont 2 ayant fait 2 observations), plus 2 autres qui pensaient leur observation explicable (47). En 1973, P. STURROCK (48) questionnant les membres de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics (AIAA) obtient 18 témoins (20 observations) sur 423 réponses - dont 3 observations expliquées par les témoins et 4 autres facilement explicables. Le même STURROCK, en 1977, lors d'une enquête auprès de l'American Astronomical Society, recueille 1356 réponses avec 62 (4,6 %) observations d'OVNI (54, p. 296). En 1971, la revue **Industrial Research** consacre au phénomène OVNI l'un de ses questionnaires mensuels auprès de ses lecteurs (ingénieurs, techniciens, scientifiques U.S.) : elle reçoit 2700 réponses, dont 8 % où le répondant disait avoir vu un OVNI et 14 % peut-être, et où 36 % des répondants disaient connaître quelqu'un qui dit avoir vu un OVNI (14). La même revue, devenue **Industrial Research Development**, récidivait en 1979, elle eut 4043 réponses (15 ; 56 ; 57), avec 7 % (soit 268) de « témoins », 11 % de « peut-être témoins » et 36 % de gens connaissant des témoins - cette dernière valeur sur les 1200 premières réponses analysées seulement (15) (e).

Autre type de données, le nombre de cas recensés dans la littérature ufologique semble assez difficile

à apprécier. Sachant qu'en 1979, 84.000 cas avec version privée de DERS), il est évident **milliers de cas ont été et une estimation de de cas publiés** dans littérature ufologique

2. 2. Mais il ne faut **beaucoup d'« observations** aux autorités ou aux penses positives auparavant disaient avoir (48) ; de même, le rapport en 1968 que 13 % de rapporté leur observation (20 ; 54 p. 283), et R données de **Industrie** un « taux de rapport doit donc pouvoir **es nus aux alentours d** divers ufologues on compris dans une fo 1 % me paraît être

2. 3. Le nombre de l'ordre de 10×1.00 (100 millions si l'on On retrouve cette proportion de 5 % d grand public. On sait des OVNI pratiquem (UFOCAT a des c majorité des cas con tralisés et de l'Am le **Petit Larousse** 19 rique, de l'Europe et 1,3 milliard d'habitan trairement à 1 millia enfants ; on avait a millions de cas. Il cepter une **évaluation depuis 1947, voire 2** l'on veut extrapoler à si l'on prend 15 % d On peut noter qu'A. donnaient des valeurs chette, 22 millions pour le second. Or 10 à 100 million fait en moyenne env (g) ! C'est absolument il y a là un problè résoudre est de prêt nous ont totalement i

2. 4. Mais il y a des pour penser que ces - même si pour A. 22 millions de « vrais nique avancée, avec ét'angeté » ! Plusieurs compte de l'improbab exemple J. Scornau

à apprécier. Sachant que l'UFOCAT recensait, en 1979, 84.000 cas avec plus de 100.000 entrées (conversation privée de T. PINVIDIC avec D. SAUNDERS), il est évident que **plusieurs centaines de milliers de cas ont été répertoriés de par le monde, et une estimation de l'ordre du million (voire plus) de cas publiés** dans la presse générale et dans la littérature ufologique ne paraît pas déraisonnable.

2. 2. Mais il ne faut pas oublier non plus que **beaucoup d'« observations » ne sont pas signalées** aux autorités ou aux ufologues. Parmi les 18 réponses positives auprès de l'AIAA, seuls deux témoins disaient avoir déjà rapporté leur observation (48) ; de même, le rapport CONDON avait montré en 1968 que 13 % des témoins seulement avaient rapporté leur observation auprès des autorités U.S. (20 ; 54 p. 283), et R. WESTRUM obtient avec les données de **Industrie Research and Development** un « taux de rapportage » de 22 % (57 p. 9). On doit donc pouvoir **estimer le nombre de cas connus aux alentours de 10 % des cas « réels »** : divers ufologues ont avancé des pourcentages compris dans une fourchette de 1 à 20 %, mais 1 % me paraît être une valeur trop faible.

2. 3. Le nombre de cas « réels » serait donc de l'ordre de $10 \times 1.000.000 = 10$ millions de cas (100 millions si l'on garde 1% de cas connus !). On retrouve cette évaluation en prenant une proportion de 5 % de témoins dans les sondages grand public. On sait en effet que, si l'on observe des OVNI pratiquement partout dans le monde (UFOCAT a des cas de 138 pays), **l'énorme majorité des cas connus provient des pays industrialisés et de l'Amérique du Sud** (f) ; d'après le **Petit Larousse 1979**, la population de l'Amérique, de l'Europe et du Japon est de l'ordre de 1,3 milliard d'habitants, que j'arrondis assez arbitrairement à 1 milliard pour éliminer les jeunes enfants ; on avait alors $0,05 \times 1$ milliard = 50 millions de cas. Il semble donc possible d'accepter **une évaluation de 10 à 100 millions de cas depuis 1947, voire 2 ou 3 fois plus** (ou moins) si l'on veut extrapoler à l'ensemble de la planète et si l'on prend 15 % de témoins dans les sondages. On peut noter qu'A. Michel (30) et C. Poher (38) donnaient des valeurs compatibles avec cette fourchette, 22 millions pour le premier, 90 millions pour le second.

Or 10 à 100 millions de cas depuis 1947, cela fait en moyenne **environ 800 à 8000 cas par jour** (g) ! C'est absolument énorme et, manifestement, il y a là un problème. Une des façons de le résoudre est de prétendre que les extraterrestres nous ont totalement investis...

2. 4. Mais il y a des raisons bien plus prosaïques pour penser que **ces valeurs sont très surestimées** - même si pour A. Michel il s'agissait bien de 22 millions de « vrais OVNI » dans les pays à technique avancée, avec 10 % d'OVNI « à très haute étangeté » ! Plusieurs auteurs se sont bien rendu compte de l'improbabilité de telles valeurs, par exemple J. Scornaux (44) qui conteste pour plu-

sieurs raisons (échantillon limité et très particulier de Sturrock, surestimation de la proportion d'observations rapprochées dans les catalogues) les nombres avancés par A. Michel.

En effet, **les sondages concernent des pré-OVNI** avec une proportion très variable de quasi-OVNI, et je pense qu'il en est de même des enquêtes faites dans les milieux scientifiques : l'astronome ne saura pas forcément reconnaître des phénomènes géophysiques, le géophysicien ignorera tout tout des mécanismes psychologiques et neurophysiologiques pouvant être à l'origine de méprises non triviales, et le psychologue ne connaîtra pas tout ce qui traîne dans le ciel... D'autre part, **un fort pourcentage de cas répertoriés et catalogués, même dans des fichiers renommés, ne doivent en aucune façon être considérés comme des quasi-OVNI** : une proportion non négligeable de

(f) Ceci est-il dû au rôle du mythe OVNI véhiculé par la culture U.S. ? à une absence d'intérêt ou de canaux de communication dans les pays asiatiques et africains ? à une interprétation des observations dans ces pays en rapport avec leurs cultures (facteur certainement important) ? à une méconnaissance par nous de ce qui s'y passe ? au fait que les OVNI sont bien des engins extraterrestres surveillant plutôt les pays potentiellement « dangereux » (?) ou intéressants (?) ? etc. Aucune étude solide n'a été faite sur ce problème, alors qu'il pourrait pourtant nous apporter de précieuses indications sur la nature du ph. OVNI ; on lira toutefois avec intérêt l'article de B. MEHEUST (28) sur son expérience gabonaise.

J.P. TROADEC a récemment apporté quelques informations utiles sur les observations en Turquie (Rencontre de Boulogne, 10-20.02.1983). Mais des éléments de réponse sont surtout apportés par T. PINVIDIC (communication au Congrès de la F.F.U., Lyon, 07-08.05.1983) dans une intéressante comparaison entre les situations en Algérie et en Chine.

L'ouvrage de SHI BO, « **La Chine et les Extraterrestres** », passionnant à lire, ne brille pas toujours par son esprit critique ; il reprend à son compte certaines élucubrations sur les « cosmonautes de l'Antiquité », contient beaucoup de cas qui semblent être des mésinterprétations de phénomènes naturels et d'objets artificiels humains, et accumule de plus des cas sans guère d'enquêtes dignes de ce nom. Mais SHI BO mérite toute notre indulgence, car il s'est basé sur ce qui a été publié en Occident et n'a guère eu de modèles vraiment valables ! S'il semble y avoir eu en Chine un « trou noir » ufologique de la fin des années 40 (ou plus tard ?) à la fin des années 70, il est important de noter que la « naissance » américaine du phénomène OVNI en 1947 ne passa pas inaperçue en Chine à l'époque (voir p. 85-86, 146-148, 277), et que la connaissance du, et l'intérêt pour, le phénomène semblent avoir eu un très rapide développement en quelques années (voir par exemple p. 206). Mais de quelles informations ont bénéficié les Chinois ? Il faudrait le savoir avec précision (cf. le contact et les cas de M.I.B. rapportés par SHI BO).

« **La Chine et les Extraterrestres** » Ed. Mercure de France, est un livre important, mais il ne me paraît pas apporter d'argument décisif pour une comparaison interculturelle.

(g) Dans (45, **Infoespace** n° 40 p. 26 ou **LDLN** n° 177 p. 7), J. SCORNAUX parlait d'un millier d'observations par jour : cette valeur semble donc donner apparemment une assez bonne idée de l'ordre de grandeur.

cas a été ultérieurement expliquée (il n'est bien sûr pas question de reprocher aux compilateurs d'avoir inclus ces cas dans leurs fichiers) ; un nombre assez important sera un jour « banallement » expliqué ou relève d'une explication « banale » sans qu'on soit jamais en mesure de l'apporter (idem) ; mais surtout, beaucoup de ces catalogues sont douteux, ne possèdent pas l'objet d'une enquête digne de ce nom voire n'ont fait l'objet d'aucune enquête, et là les compilateurs me semblent coupables de légèreté et de manque d'esprit critique.

Je crois que c'est faire un mauvais procès à G. Barthel et J. Brucker (1) que de leur reprocher leurs enquêtes téléphoniques : bien sûr, une telle enquête, auprès du témoin lui-même ou d'une personne l'ayant plus ou moins bien connu, 10, 20 ou 30 ans après les « faits », ne saurait en aucune façon, sauf cas particulier, **prouver** que le cas s'expliquerait en fait banalement. Mais cela ne signifie absolument pas pour autant que le cas doive être ipso facto considéré comme valable : lorsqu'il n'y a pas eu d'enquête sérieuse à l'époque des faits, lorsque le cas ne nous est connu que par une coupure de presse ou un catalogue comme celui de VALLEE, lorsqu'on a certains doutes fondés sur des arguments objectifs, on n'a pas le droit de considérer le cas comme sérieux et de l'utiliser pour élaborer telle théorie de propulsion (comme Mc CAMPBELL (26) utilisant presque exclusivement le catalogue VALLEE !), telle statistique de répartition (l'erreur d'A. MICHEL fondant l'orthoténie sur des cas connus uniquement ou presque par des coupures de presse était peut-être excusable à l'époque, mais il n'en est pas de même de l'isocélie basée en partie sur les mêmes éléments), telle hypothèse sur la paralysie, les effets E.M. ou autres ; **tout simplement, le cas est inconclusif : on ne sait rien, ni dans un sens, ni dans l'autre, sur la crédibilité du cas et surtout sur sa probabilité de correspondre ou non à un phénomène ou un objet réellement original. On a maintenant suffisamment d'exemples de cas ordinaires ou « solides » qui ont été en fait « banalement » expliqués pour se rendre compte qu'on doit manier avec précautions les cas analogues.** D'ailleurs, il sera bien plus facile de convaincre les sceptiques avec 1000, voire 100 cas vraiment solides qu'avec 100.000 cas inconclusifs noyant 1 % ou 0,1 % de cas valables ! Ainsi, ne méritent à mon avis de figurer dans les fichiers de quasi-OVNI que des cas ayant fait l'objet d'un certain nombre de vérifications et y ayant résisté efficacement. Ceci n'empêche pas bien sûr de continuer à fichier les autres cas - par exemple pour des études comparatives OVNI-OVI (absolument essentielles), ou dans des catalogues se donnant explicitement une fonction purement documentaire qu'il ne s'agit pas alors d'oublier lorsqu'on veut les utiliser, ce qui trop souvent le sort d'UFOCAT !

A titre d'illustration, jetons un coup d'œil sur le **catalogue de traces extrait d'UFOCAT (29), et intéressons-nous aux cas français de septembre-octobre 1954.** Il y a 29 cas rapportés : que valent-

ils ? (Voir tableau 1).

En nous limitant à ces **29 cas** sans se préoccuper des 4 cas rajoutés par M. FIGUET (ils n'iraient d'ailleurs pas contre mon propos !), nous constatons qu'il y a **13 cas expliqués et 6 cas douteux** (dont 3 pour lesquels les explications de BARTHEL et BRUCKER me paraissent presque suffisantes pour les considérer comme résolus). Il reste donc 10 cas « inexpliqués », dont **un seul (Chabeuil) me paraît solide** - admettons même que le cas de Poncey-sur-l'ignon mérite ce qualificatif ; quant aux autres, il doit y en avoir quelques-uns qui seront un jour expliqués - voire le sont déjà ! -, et la plupart des sources sur lesquels ils reposent ne sont pas parmi les plus fiables... **Au minimum, il paraît clair que les 3/4 de ces 29 cas ne paraissent pas devoir être retenus comme quasi-OVNI :** ce n'est pas gênant tant que l'on n'oublie pas ce qu'est UFOCAT, ça le devient quand on veut en faire un catalogue d'OVNI authentiques.

On pourra certes me rétorquer que j'ai triché, car « il est aujourd'hui bien connu que la vague de 1954 n'est pas un modèle de solidité », et que j'aurais dû choisir pour ma « démonstration » un autre ensemble de cas. Soit, ce n'est pas totalement inexact, mais je voudrais faire remarquer ceci : ou bien les cas français de 1954 sont « représentatifs » du ph. OVNI (le terme « représentatif » étant employé sans aucune prétention statistique), et alors ma dénonciation est justifiée ; ou bien ces cas ne doivent plus être pris au sérieux - mais alors, pourquoi cet ostracisme envers ceux qui l'ont montré, à savoir G. BARTHEL et J. BRUCKER (1) ? Certains des arguments « techniques » qui ont été avancés contre eux sont certes à prendre en considération, mais le fond du problème n'est-il pas que BARTHEL et BRUCKER sont des « traîtres » qu'ils ont cassé un beau joujou national ? C'est cela qu'on leur reproche en fait, sans bien sûr l'avouer... Au delà des critiques factuelles, c'est ce que J. SCORNAUX (45) avait dit du « traître par idéal » qu'est M. MONNERIE.

Mais soyons beau joueur, et admettons que l'ensemble de cas étudié est mal choisi ; tournons-nous alors vers un autre sous-ensemble d'UFOCAT, celui des **16 cas belges avec traces**, toujours tirés du même listing (Voir tableau 2).

3 cas sont expliqués (dont le seul où la liaison des traces à l'observation est fondée), 5 sont douteux (c'est le moins qu'on puisse dire : il est aberrant de donner un cas sans date et sans détail), 7 inconclusifs (dont 4 proches du douteux), un seul paraît solide (Bouffieux), mais l'attribution des traces à l'OVNI y est non fondée : ce n'est donc pas mieux qu'avec les cas français de 1954, loin de là... 2. 5. Ainsi, la proportion de 1 à 20 %, selon les auteurs de cas non identifiés parmi les cas recensés me semble très surestimée (les 20 % s'appliquent, en particulier, aux cas du GEPAN qui avaient d'abord subi le filtrage de la Gendarmerie ; mais plusieurs des cas retenus par le GEPAN semblent pourtant explicables) ; plus précisément, ces cas dits « non identifiés » sont loin d'être tous de

Tableau 1 : Les cas fi

Sources utilisées pour la fi

B. et B.
F
F 1
F 2
F 3
F 4

Code de fiabilité

S = cas « solid
I = cas « inco
prima
D = cas « dout
E = cas expliq

Quarouble

Lencouacq
Diges
Ussel, « La Chassagne »
Chabeuil
Prémanon

Maisoncelles-en-Brie
Ressons-sur-Matz, env.
Nessier/Benet
Bergerac
Ronsenac
Chaleix
Poncey-sur-l'ignon
St Perdox

Mertrud
Isles-sur-Suippes
Briatexte
Quarouble
Doncourt-lès-Longuyon (e
court) Meurthe-et-Mos.

Toulouse-Croix-Daurade

Graulhet
St Ambroix
Méral
Cier-de-Rivière

Vienne
« Le Vezenas », Malbuisso

Forêt de Lusigny
« La Badière », Alleyrat
Moussey

Remarque : M. FIGUET (F

Chereng
Chirat
Fontenay-Torcy
Lalizolle

vrais OVNI et même
proportion de cas « r
qui est bien inférieure
Il n'en reste pas moins
existe encore effectiv

Tableau 1 : Les cas français avec traces en septembre-octobre 1954.

Sources utilisées pour la fiabilité des cas et les explications éventuelles

B. et B.	=	BARTHEL et BRUCKER, La grande peur martienne (1)
F	=	« le » FIGUET (8) : tous les noms et dates sont donnés d'après cet ouvrage de référence.
F 1	=	interventions de M. FIGUET à la Rencontre Ufologique du Bugue, été 1981.
F 2	=	interventions de M. FIGUET aux Journées Ufologiques de Montluçon, avril 1982.
F 3	=	M. FIGUET, Francat-Humcat , listing 1982.
F 4	=	M. FIGUET, communication personnelle (Je remercie M. Figuet pour les renseignements fournis).

Code de fiabilité

S	=	cas « solide », restant inexpliqué après contre-enquête sérieuse.
I	=	cas « inconclusif » : manque de données suffisantes, manque de fiabilité des sources primaires, absence de contre-enquête, etc.
D	=	cas « douteux » : il existe des raisons particulières objectives de se méfier.
E	=	cas expliqué.

Quarouble	10.09.54	: D : travaux non publiés de C. GAUDEAU et J.L. GOUZIEN, et de D. CAUDRON, les résultats de CAUDRON devraient paraître en principe dans INFO-OVNI .
Lencouacq	23.09.54	: D : B. et B., p. 111, 174.
Diges	24.09.54	: E : B. et B., p. 175-176 ; F. p. 84-85 ; F1 ; F3 ; B. MEHEUST, Inforespace n° 51, p. 22.
Ussel, « La Chassagne »	24.09.54	: I : F. p. 85.
Chabeuil	26.09.54	: S : F. p. 86-89 ; contre-enquête de M. FIGUET, LDLN n° 177, p. 16-18.
Prémanon	27.09.54	: E : B. et B. p. 88-92 ; F1 ; F3 ; Vaucluse-Ufologie n° 188-19 ; M. FIGUET et Y. BOSSON à paraître dans OVNI-Présence .
Maisoncelles-en-Brie	30.09.54	: E : F. p. 656-657.
Ressons-sur-Matz, env.	01.10.54	: I : F. p. 102.
Nessier/Benet	02.10.54	: D : B. et B. p. 182-183 ; F. p. 110.
Bergerac	03.10.54	: E : B. et B. p. 121-123 ; F3 ; F4.
Ronsenac	03.10.54	: I : F. p. 114.
Chaleix	04.10.54	: E : F. p. 664-665 ; F3.
Poncey-sur-l'ignon	04.10.54	: I ou peut-être S selon F4 ; F. p. 119-121 ; F4.
St Perdoux	04.10.54	: E : B. et B. p. 81-92 ; F3 ; F4 qui précise que « G. CORNU a rencontré le témoin qui lui a spontanément avoué qu'il avait inventé cette histoire de toutes pièces ».
Mertrud	05.10.54	: E : F. p. 665 ; F3.
Isles-sur-Suippes	06.10.54	: E : F1 ; F3 ; Science et Vie , juin 1958, p. 5.
Briatexte	09.10.54	: E : B. et B. p. 93-94, 97 ; F. p. 138-140 ; F3.
Quarouble	10.10.54	: D : voir cas du 10 septembre et M. CARROUGES, Inforespace n° 50, p. 3-9.
Doncourt-lès-Longuyon (et non Moncourt) Meurthe-et-Mos.	11.10.54	: E : B. et B. p. 125-126 ; F. p. 146 ; F4 qui rectifie la localisation. Les Chroniques de la CLEU n° 24, p. 23.
Toulouse-Croix-Daurade	12.10.54	: D : B. et B. p. 115-116 ; F4 pense que le cas, douteux à cause des traces d'huile, n'est cependant pas « élucidé » ; F. p. 152.
Graulhet	13.10.54	: E : F. p. 139, 140 ; F2.
St Ambroix	13.10.54	: E : F. p. 669-670 ; F3.
Méral	14.10.54	: I : F. p. 162-163.
Cier-de-Rivière	17.10.54	: I : F. p. 177-178 ; la contre-enquête de LDLN n° 109, p. 17-18, ne me paraît pas suffisante pour classer le cas en « S » ; F4 s'étonne à juste titre que ce cas figure dans une liste de cas avec traces.
Vienne	18.10.54	: D : Le Figaro , 21.10.1954.
« Le Vezenas », Malbuisson	18.10.54	: I : F. p. 188-189 ; une contre-enquête de J. TYRODE ne me paraît pas un critère absolu de fiabilité... F4 s'étonne à nouveau de la présence de ce cas ici.
Forêt de Lusigny	20.10.54	: I : F. p. 191-192.
« La Badière », Alleyrat	26.10.54	: E : F. p. 670-671 ; F3.
Moussey	27.10.54	: I : F. p. 202.

Remarque : M. FIGUET (F4) me signale que l'on peut ajouter à cette liste les cas suivants :

Chereng	30.09.54	: D : F. p. 95-96.
Chirat	04.10.54	: I : F. p. 118-119.
Fontenay-Torcy	18.10.54	: I : F. p. 186-187.
Lalizolle	24.10.54	: I : F. p. 197.

vrais OVNI et même des quasi-OVNI, et c'est la proportion de cas « réellement » non identifiables qui est bien inférieure à la fourchette ci-dessus. Il n'en reste pas moins qu'au moins apparemment, il existe encore effectivement de nombreux cas co-

hérents, détaillés, où des témoins que rien ne permet de suspecter a priori, ont observé, dans de bonnes conditions, quelque chose de vraiment aberrant, produisant souvent des effets physiques anormaux parfois durables, les dits cas ayant été

Tableau 2 : Les cas belges avec traces (selon 29).

Sources :

B	= F. BOITTE, communication personnelle (Je remercie F. Boitte pour les précieux renseignements qu'il m'a communiqués).
I	= Inforespace.
M	= F. MERRIT (29).
P	= T. PHILLIPS, <i>Physical traces associated with UFO Sightings</i> , CUFOS, 1975. Le listing fait également référence à T. PHILLIPS, <i>Trace cases</i> = Dossiers personnels de T. Phillips, peut-être plus complet que P.
S	= J. SCORNAUX, communication personnelle.

Code de fiabilité : voir tableau 1.

Brugge	sans date : D : Comme pour les 4 cas suivants, M. ne donne aucun détail, si ce n'est qu'il y a « trace » et un témoin à chaque fois ! La référence citée est P. où ces cas sont classés « No details available » et où la source est J. BONABOT. S. : inconnu - B. : inconnu, « cas non recevable ».
Keelkerke	sans date : D : id. - S. : il doit s'agir plutôt de Koolkerke.
Oostkerke	sans date : D : id.
Dudzele	sans date : E : S. : cas très douteux - B. : la date est 10.7.11.54 ; « (...) Je n'ai pas d'opinion bien arrêtée sur cette affaire, mais pencherais plutôt vers la mystification. L'on voit mal une machine quelconque venir se poser sur une petite route de Flandres pour y laisser ce qui paraît bel et bien être un objet de culte israélite en outre « sensiblement oxydé » (...) ; B. signale que le cas a été étudié par le GESAG, bulletin de mars et juin 1974.
Meerkerke	sans date : D : id. cas de Brugge.
Antwerpen	1811 : I : La référence de M. est <i>UFO Register</i> (Delaire), 1971, n° 2, p. 5. - S., B. : inconnu.
Adinkerke	1909 : I : id. cas de Brugge ; on connaît toutefois l'année et on nous dit qu'une photo de la trace a été prise - S., B. : inconnu.
Sint Niklaas	.08.46 : I : M. renvoie à P. = « No details available (Not translated) » et à une certaine source « CGG » (= GESAG ?) qui ne figure pas dans <i>The UFOFAT codebook</i> B., S. = inconnu.
Jalhay	08.47 : D : P. ne donne toujours aucun détail, S. précise que le témoin direct n'a pas été retrouvé, et B. que la source primaire est très douteuse. I. n° 1 p. 31.
Bouffiuolx	16.05.53 : S : Le cas lui-même (et la photo de l'objet) paraît solide, mais B. et S. (et moi-même !) estiment que l'attribution de la trace à l'OVNI est abusive ; en effet, I. n° 5 p. 20-22 écrit : L'enquêteur « M. G.C. ne vit aucune trace au sol, ni sur les peupliers qui bordaient le terrain (où il est plausible que l'OVNI ait atterri. - note de C.M.). Cependant, intrigué par l'affaire, il retourna plusieurs fois sur les lieux et finit par découvrir, quelques mois plus tard, que ces peupliers semblaient s'effeuiller plus rapidement que les arbres plus éloignés (...) » !!!!
Wasmes-Audemez	16.11.54 : E : B., S., I. n° 1 p. 35 = mystification.
Hollogne-aux-Pierres	09.10.69 : I : B., S. : les traces, constatées plus tard, ne sont pas liées directement à l'observation ; B. est réservé sur le cas. I. n° 5 p. 19.
Warneton	07.01.74 : I : I n° 20 p. 35-39 ou <i>LDLN</i> n° 139 p. 3-6 : Les traces consistent en des effets physiologiques allégués, un effet temporaire sur la voiture et un effet permanent (hélas non vérifié) sur l'appareil radio-cassette. - B. écrit : « (...) BIGORNE m'avouait son indécision quant à la réalité de cette affaire ; (...) il penchait plutôt pour l'authenticité du premier rapport (celui-ci), les autres étant de nature hallucinatoire. C'est également mon avis ». Je suis personnellement plus sceptique sur ce cas, mais lui laisse une chance...
Antwerpen	12.08.75 : I : M. renvoie à un périodique général - B., S. = inconnu - B. « espère » que ce cas n'est pas d'un cas survenu à l'époque et qui semble bien être une mystification.
Zele	04.08.76 : I : La référence de M. est le mystérieux « CGG » - B., S. = inconnu.
Nieuwenrade	30.11.76 : E : La source « CGG » considère le cas comme probablement expliqué par une cause météorologique ; c'est aussi l'avis de B., pour qui c'est « sans doute le seul cas de tous les 16 où une « trace » pourrait effectivement figurer » !

soigneusement enquêtés par des investigateurs honnêtes, sérieux et compétents (ils sont plutôt rares, mais il en existe), et paraissant totalement inexplicables dans le cadre de notre corpus scientifique. Tant que les grands fichiers n'auront pas été soigneusement épurés de tout ce qui est expliqué, douteux ou inconclusif par manque de données (h) - ce qui ne signifie surtout pas qu'il faut mettre ces

cas à la poubelle ! - il me paraît difficile de chiffrer le nombre de ces cas vraiment fiables et inexplicables, mais une estimation de quelques milliers de cas (ou de quelques centaines ?) ne me paraît pas déraisonnable. Tout modèle théorique devra prendre ces cas en compte, qu'il s'agisse par exemple d'essayer de mettre au point un modèle de propulsion par les « nutsandbolticiens » (i) ou de

tester la validité d' Mais il n'est pas si ces cas fiables le paraissent ou si me bien d'autres.

3. Les témoins.

3. 1. Ce pôle du té dans l'étude du fait l'objet de beau ufologues (ou des écrit à ce sujet, temps que bavard ces de leurs aute pertinentes consid qui, bien qu'incom riteraient d'être reli ques études faites considérations d'uf expérience d'enqu re que les témoins assez bon échant les différences é par la profession c'est le cas d'A. LI (20), du GEPAN (WESTRUM (54 ; 58 de A. HYNÉK (13 et de quelques d'importance : la ble généralement le témoin est « cr qu'il soit « fiable » Par exemple, P. B l'étude faite sur le expliqué) du fichie merie : « Les car témoins (âge, pro pas de celles de de la relation obse et la nature du li population - avec de pour la variable Ces résultats vont ciologique du fai sur la proportion observateurs et le difficile d'en donn « De même, R. W quatre sondages personne qui voit n'en voit pas. La l'âge ». Toutefois ce mêm loin, écrit plus pr qui prétendent a OVNI ? Différent Nous ne pouvons à cette question indiquer que ce ciales » c'est-à-d ficative, mais les santes, elles son

tester la validité d'un modèle socio-psychologique. Mais il n'est pas non plus interdit de se demander si ces cas fiables sont vraiment si solides qu'ils le paraissent ou s'ils ne sont pas réductibles comme bien d'autres.

3. Les témoins.

3. 1. Ce pôle du tétraèdre du GEPAN, fondamental dans l'étude du ph. OVNI, ne semble pas avoir fait l'objet de beaucoup de travaux solides par des ufologues (ou des sceptiques). On a certes pas mal écrit à ce sujet, mais ce n'était la plupart du temps que bavardages reflétant surtout les croyances de leurs auteurs. Je rappellerai toutefois les pertinentes considérations de M. CARROUGES (4) qui, bien qu'incomplètes et parfois dépassées, mériteraient d'être relues et méditées. En fait, les quelques études faites par des professionnels et les considérations d'ufologues sérieux fondées sur leur expérience d'enquêteur se rejoignent pour conclure que **les témoins allégués semblent former un assez bon échantillon de la population générale**, les différences étant essentiellement justifiables par la profession ou les occupations du témoin, c'est le cas d'A. LEE dans la commission CONDON (20), du GEPAN (21 ; 7 p. 9-10 ; 2 p. 28,29), de R. WESTRUM (54 ; 55 ; 57) repris par H. REEVES (40), de A. HYNEK (13 p. 23-37 ou 24-42 selon l'édition) et de quelques autres. Autre petit détail, mais d'importance : **la bonne foi des témoins ne semble généralement pas devoir être mise en cause** : le témoin est « crédible » - ce qui n'implique pas qu'il soit « fiable ».

Par exemple, P. BESSE (2 p. 28) écrit, à propos de l'étude faite sur les observations classées D (non expliqué) du fichier de cas 1974-1978 de la Gendarmerie : « Les caractéristiques sociologiques des témoins (âge, profession, sexe) ne se démarquent pas de celles de la population totale à l'exception de la relation observée entre le nombre de témoins et la nature du lieu (équivalence à la densité de population - avec les modalités retenues par l'étude pour la variable « nature du lieu, note de C.M. -). Ces résultats vont dans le sens d'une banalité sociologique du fait d'être témoin. Ne sachant rien sur la proportion des témoins connus parmi les observateurs et leurs motivations à témoigner, il est difficile d'en donner une interprétation plus précise. « De même, R. WESTRUM (57 p. 5) se basant sur quatre sondages d'opinion aux USA, écrit que « La personne qui voit des OVNI ressemble à celle qui n'en voit pas. La seule différence importante était l'âge ».

Toutefois ce même auteur, quelques lignes plus loin, écrit plus prudemment : « Que dire des gens qui prétendent avoir des « rencontres » avec des OVNI ? Diffèrent-ils du reste de la population ? Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à cette question pour le moment. **Rien ne semble indiquer que ce genre de personnes soient « spéciales »** c'est-à-dire différentes de manière significative, **mais les études faites ne sont pas suffisantes, elles sont contradictoires et confuses »** et

donne (55) en référence.

3. 2. Effectivement, quelques auteurs tracent un portrait un peu moins positif du témoin OVNI. Ainsi, D. WARREN (53) avait prétendu que les témoins d'OVNI avaient tendance à être des personnes à statut social incohérent ; mais divers auteurs ont infirmé la thèse de WARREN ou pour le moins montré ses insuffisances (6 ; 46 ; 54 p. 278 repris par 40, etc.). De même, selon P. VIEROUDY (52 p. 125-132), le témoin OVNI serait un « sujet psi » en situation conflictuelle : « Soixante pour cent des témoins de mon échantillonnage personnel présentent des facultés paranormales reconnues par un tiers » (p. 129) ; mais l'échantillonnage de VIEROUDY semble assez limité, et il paraît très vraisemblable que l'auteur, par manque d'esprit critique, se soit fait piéger par l'« effet d'expérimentateur » ; d'autre part, le « sujet psi » ne serait, selon P. MICHEL (31), qu'une explication mythique parmi d'autres (communication avec les morts, radio mentale, effets quantiques, etc.) des faits de la parapsychologie.

Mais **les travaux les plus « inquiétants », s'ils sont confirmés, sont ceux d'A. KEUL (17 ; 18 ; 19)** qui fut pourtant sous un autre nom plus respectueux de l'orthodoxie : la première étude (17 ; 18) concerne 9 cas (avec 10 témoins) parmi les cas rapportés aux autorités de Vienne en 1977-1979 et physiquement non identifiés ; ces 9 cas ont été tirés au hasard en équilibrant grossièrement les âges et sexes (mais la répartition des âges est étonnante). Les témoins sont interviewés et passent une batterie de tests psychologiques qui sont évalués par un psychologue, puis KEUL attribue une appréciation d'ensemble à chaque témoin : X = « témoin correctement orienté vers la réalité, psychologiquement stable », Y = « témoin montrant des désordres psychopathologiques modérés », Z = « désordres psychiques sévères ». Les résultats sont stupéfiants : **X = 0, Y = 7, Z = 3 !** Mais il y a pire (si cela se peut !), car KEUL écrit que **l'on doit s'attendre, par une étude psychologique détaillée des témoins, à ce que plus un cas est bizarre et aberrant, plus la pathologie y prend une part importante...** Il est certain que les travaux de Keul doivent être analysés, sa méthodologie diséquilibrée, et surtout d'autres recherches analogues

(h) M. FIGUET a commencé à travailler dans ce sens sur son fichier FRANCAT ; une liste rectificative à (8) devrait paraître dans **INFO-OVNI**. En attendant, sa liste **FRANCAT-HUMCAT 1982** contient 275 cas de RR3 en France, avec (sauf erreur de ma part) 47 cas « élucidés », 36 cas « très douteux » et 96 cas « non identifiés », le reste étant « douteux », « renseignements succints » ou « presse seulement ». Dans un autre domaine, M. Piccin et les membres du groupe CONTROL se préoccupent de contre-enquêter (ou enquêter) sérieusement des cas français récents, surtout parmi ceux ayant eu un certain retentissement.

(i) « Nutsandboltique » et « nutsandbolticien » sont deux néologismes forgés par P. Lagrange ; je leur trouve un air délicieusement rétro et poétique, et les emploie sans aucune intention péjorative.

menées, avant qu'on puisse en tirer des résultats significatifs et de pouvoir affirmer qu'ils ne sont pas dus au hasard, à un effet d'expérimentateur, à un parti-pris négatif ou aux particularités des « témoins » autrichiens. Mais il ne faut pas les oublier pour autant. D'autant que Keul a récidivé (18, 19). Il répartit 20 témoins autrichiens et 10 témoins anglais de quasi-OVNI, et 20 témoins de non-OVNI (météores correctement identifiés), en deux catégories : « profil de témoin positif / profil de témoin négatif » (« positive / negative reporter profile ») ; les résultats sont les suivants :

% de témoins	quasi-OVNI	non-OVNI
profil positif	50	75
profil négatif	50	25

Tout ceci mérite une ample discussion et beaucoup de recherches afin d'avoir une idée, pas trop entachée par nos a priori, de la personnalité des « témoins » d'OVNI. D'ailleurs, si le ph. OVNI n'a pas une origine unique, **il est vraisemblable que les « témoins » de différentes catégories de cas** (par exemple, témoins d'observations à distance / témoins de rencontres rapprochées / contactés) **ne présentent pas le même profil psychologique et socio-culturel**, et seules des études différentielles pourraient nous apporter des éléments valables. J'ajouterai seulement pour ceux qui seraient tentés de dire qu'il est bien connu qu'il n'y a pas de pathologie OVNI, en se basant par exemple sur les affirmations de M. Picard (36) et les références qu'il donne (entre autres B. Schwarz), qu'il est manifeste qu'il existe bien des cas de « visions d'OVNI » **relevant de la psychopathologie** : c'était déjà une quasi-certitude, connaissant la proportion de personnes atteintes de troubles psychiques transitoires ou durables (10-20 % minimum) ; c'est encore plus évident en comparant certains cas publiés dans la littérature ufologique avec les données de la psychiatrie - je ne citerai que le cas d'**Uniontown les 25-26.10.1973** dont le témoin dit « principal » relève avec une très forte probabilité de la psychologie, n'en déplaise au Dr B. Schwarz (j) ; c'est une certitude quand on connaît quelques cas (français) dont les conclusions ne laissent **aucun** doute.

3. 3. En ce qui concerne le problème du témoignage, je rappellerai seulement ceci : d'une part, il est absurde de refuser toute fiabilité au témoignage et en particulier au témoignage d'OVNI ; d'autre part, il est non moins évident que **le témoignage humain est loin d'être totalement fiable**, en particulier parce que **la perception n'est pas**

(j) Sur ce cas, voir : FSR, 1974, vol. 20, n° 1, p. 3-13. Ouranos, 4^e trimestre 1975, nouvelle série n° 15, p. 7-8. Inforespace, mai 1976, n° 27, p. 33. LDLN, avril 1977, n° 164, p. 8, où le commentaire de J.J. Jaillat montre que l'on peut avoir fait des études supérieures en sciences humaines et dire néanmoins de **très grosses bêtises** dans ces domaines.

un phénomène passif, un enregistrement quasi-photographique du « réel », sans compter toutes les **distorsions intervenant dans les différentes étapes de la transmission de l'information**. Je mentionnerai pour mémoire trois livres de référence dans le domaine de la psychologie du témoignage, ceux de E. Loftus (23), A. Trankell (49) et D. Yarmey (58), et signalerai une rapide étude des problèmes du témoignage en ufologie (25), ainsi que l'intéressant article de R. GREENWELL (11bis).

4. Brève revue des hypothèses.

On a écrit pour expliquer le ph. OVNI les « hypothèses » les plus farfelues : « Intraterrestres », civilisation sous-marine par exemple de survivants de l'Atlantide, armes secrètes nazies, animaux de la haute atmosphère, « entités de l'Astral », manifestations angéliques et/ou diaboliques préparant le règne de l'Antéchrist avant l'Apocalypse, etc. Bien que certains ufologues prennent au sérieux certaines de ces hypothèses ou d'autres du même genre (voir par exemple 11), la quasi-totalité d'entre eux commencent par admettre que 80 à 99 % des « observations » sont explicables par : 1^o) surtout des mésinterprétations de phénomènes ou objets naturels ou artificiels humains ; 2^o) un certain nombre de mystifications ; 3^o) quelques cas relevant de la psychopathologie ; 4^o) vraisemblablement des phénomènes naturels mal connus mais intégrables plus ou moins facilement dans le corpus des connaissances. Les divergences portent alors sur l'interprétation du reliquat, et **seules cinq « hypothèses »** (plus peut-être quelques variantes) **méritent notre attention** :

— **l'hypothèse socio-psychologique (HSP)**, selon laquelle tous les cas sont réductibles aux causes ci-dessus par des processus psychologiques et sociologiques plus ou moins complexes (« transposition », influences culturelles et sociales sur la perception, phénomènes de groupes, etc.)

— **l'hypothèse géophysique (HGP)**, pour laquelle les cas inexplicables relèvent uniquement de phénomènes naturels mal connus ou inconnus (foudre en boule, « plasmoïdes », « chimiluminescence », etc.) qui n'auraient éventuellement qu'une action très marginale sur les témoins ; cette hypothèse a de fortes chances de devoir être prise en compte en parallèle avec la précédente, et leur combinaison est d'ailleurs souvent (mais très mal) invoquée par les négateurs traditionnels du ph. OVNI.

— **l'hypothèse physico-psycho-sociologique (HPPS)** diffère de l'HSP par la cause originelle des processus psychologiques en jeu : il s'agirait de causes physiques naturelles externes (phénomènes géophysiques, éventuellement liés à l'activité solaire) qui auraient une action physiologique directe sur le système nerveux central, provoquant ainsi la « vision » de l'OVNI ou au moins rendant le sujet plus disponible aux rumeurs, aux « hallucinations », etc. (influence du taux de sérotonine). Cette hypothèse est soutenue en particulier par M. Persinger (34, 35) et C. Gaudreau (9). L'HPPS pourrait être plus précisément qualifiée d'« hypo-

thèse socio-psycho-physiologique (HSP-PD), exprimée

— **l'hypothèse psychosociologique** sur certaines idées sur certaines idées dantesques très largement apparitions, le s les OVNI sont a matérialisations conscient collec tion de notre psy de fort mal défi tains cas avec e apporter grand tiori que l'HPPS patible avec not logie.

— **l'hypothèse second degré**, en considération entités extérieures celle des univers temporels parallèles, malgré noter que, au m pas forcément tre physique (cf Campbell, J.P. pour ce qu'ils

(à suivre)

Références

1. Barthel, Gérard, martienne, N
2. Besse, Ph., F descriptions, fiés, Note tec
3. Besse, P., Es méthodologie GEPAN, 1981
4. Carrouges, M 1963 : 157-206
5. Caudron, Do ques n'existe tres 1978, n°
6. Durrant, Her petit oubli 9-11.
7. Esterle, Alai tiaux non ic 1981 : 6-14.

gistrément quasi-
s compter toutes
s les différentes
ormation. Je men-
res de référence
e du témoignage,
ankell (49) et D.
rapide étude des
ologie (25), ainsi
EENWELL (11bis).

OVNI les « hypo-
« Intraterrestres »,
mple de survivants
azies, animaux de
e l'Astral », mani-
oliques préparant
l'Apocalypse, etc.
ennent au sérieux
d'autres du même
quasi-totalité d'en-
re que 80 à 99 %
bles par : 1°) sur-
phénomènes ou
nains ; 2°) un cer-
3°) quelques cas
; 4°) vraisemblab-
reux mal connus
facilement dans le
divergences por-
reliquat, et seules
tre quelques vari-

que (HSP), selon
ctibles aux causes
psychologiques et
complexes (« trans-
et sociales sur la
roupes, etc.)

GP), pour laquelle
iquement de phé-
u inconnus (foudre
luminescence »,
ent qu'une action
; cette hypothèse
tre prise en comp-
te, et leur combi-
nais très mal) invo-
nels du ph. OVNI.
ociologique (HPPS)
originelle des pro-
; il s'agirait de
ernes (phénomènes
iés à l'activité so-
siologique directe
, provoquant ainsi
oins rendant le su-
urs, aux « halluci-
ux de sérotonine).
en particulier par
udeau (9). L'HPPS
qualifiée d'« hypo-

thèse socio-psychologique physico-dépendante »
(HSP-PD), expression due à G. Beney du GERP.

— l'hypothèse parapsychologique (HPP) : basée
sur certaines idées de C.G. Jung mais les débordant
très largement, et sur les analogies avec les
apparitions, le splritisme, etc., elle considère que
les OVNI sont avec d'autres manifestations, des
matérialisations énergétiques transitoires de l'in-
conscient collectif de l'humanité ou de l'interac-
tion de notre psychisme avec un « quelque chose »
de fort mal défini. Mais, sauf peut-être pour cer-
tains cas avec effets physiques, elle ne paraît pas
apporter grand chose de plus que l'HSP et a for-
tiori que l'HPPS, et elle est radicalement incom-
patible avec notre physique et avec notre psycho-
logie.

— l'hypothèse extraterrestre (HET), au premier ou
second degré, semble être la seule à prendre
en considération parmi celles faisant intervenir des
entités extérieures à l'homme (Des théories comme
celle des univers parallèles ou celle des voyageurs
temporels paraissent encore totalement non scien-
tifiques, malgré parfois de savants calculs). Il faut
noter que, au moins au premier degré, l'HET n'est
pas forcément radicalement incompatible avec notre
physique (cf. par exemple les travaux de J. Mc
Campbell, J.P. Petit, M. de San, etc - à prendre
pour ce qu'ils valent).

(à suivre)

Claude Maugé.

Références

1. Barthel, Gérard, et Brucker, Jacques, **La grande peur martienne**, N.E.R., 1979.
2. Besse, Ph., Recherche statistique d'une typologie des descriptions de phénomènes aérospatiaux non identifiés, **Note technique n° 4**, GEPAN, 1981 : 28, 29.
3. Besse, P., Esterle, A., et Jimenez, M., Eléments d'une méthodologie de recherche, **Note technique n° 3**, GEPAN, 1981 : 15-26.
4. Carrouges, Michel, **Les apparitions de Martiens**, Fayard, 1963 : 157-206.
5. Caudron, Dominique, A propos de ... Et si les Ufologues n'existaient pas ? **UFO-Informations**, 2^e-3^e trimestres 1978, n° 21 : 16.
6. Durrant, Henry, Sociologie sans psychologie ou le petit oubli du Dr Warren, **Infoespace**, 1973, n° 10 : 9-11.
7. Esterle, Alain, Le problème des phénomènes aérospatiaux non identifiés, in **Note technique n° 3**, GEPAN 1981 : 6-14.
8. Fiquet, Michel, et Ruchon, Jean-Louis, **OVNI : Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France**, Alain Lefeuve, 1979.
9. Gaudeau, Claude, Modèle d'action des facteurs d'environnement sur les médiateurs neurologiques, à paraître in **Revue de bio-mathématique**.
10. Gravelaine, Joëlle de, Enquête BS-SOFRES : Soucoupes volantes et prophéties, vrai ou faux ?, **Bonne Soirée**, 13-19 novembre 1981, n° 3118 : 12-13. L'article fait partie d'une série sur le paranormal, du n° 3114 au n° 3119.
11. Greenwell, Richard, et nombreux commentateurs par divers auteurs, Theories, Hypotheses, and speculations on the origins of UFOs, **Zetetic Scholar**, december 1980, n° 7 : 52-100, et july 1981, n° 8 : 47-75. (Sur **Zetetic Scholar**, voir réf. 59).
Le texte de R. Greenwell était initialement paru dans R. Story, **The encyclopedia of UFOs**, Doubleday ou New English Library, 1980 : 360-364.
12. bis GREENWELL Richard, Reliability of UFO witnesses in R. Story, **The Encyclopedia of UFO's** p. 300-305.
13. Hendry, Allan, **The UFO Handbook**, Doubleday, 1979.
14. Hynek, J. Allen, **The UFO Experience**, 1972. Trad. fr. : **Les Objets Volants Non Identifiés : mythe ou réalité ?** éd. Belfond, 1974, ou éd. J'ai lu, 1975.
15. **Industrial Research**, april 1971 : 75. Repris dans **Infoespace**, 1973, n° 10 : 42-43 (qui indique par erreur « janvier 1971 » : c'était le numéro publiant le questionnaire ; les réponses figurent dans le numéro d'avril).
16. **Industrial Research/Development**, july 1979 : 139-140 (analyse de 1200 réponses).
17. Jimenez, Manuel, Les phénomènes aérospatiaux non identifiés et la psychologie de la perception, **Note technique n° 10**, GEPAN, 1981.
18. Keul, Alexander, **Persönlichkeitsvariable und Realitätsprüfung von ungewöhnlichen Zeugenaussagen**, publication privée, Wien, 1980.
19. Keul, Alexander G., The austrian UFO witness project, **URIP**, 1982, vol. 1, n° 1 : 41-44. (**URIP** est publié par UPIAR, voir réf. 50).
20. Keul, Alexander G., Five selected cases, communication au **Congrès de Salzburg** (voir réf. 51).
21. Lee, A., Public attitudes toward UFO Phenomenon, in Gillmore, D.S., and Gondon, E.U. (eds), **Final report of the scientific study of UFOs**, Dutton ou Bantam, 1969, section III, ch. 7. Rappelons que le « rapport Condon » est censuré par des ufologues qui ne le lurent pas, et abhorré par des ufophiles qui ne le lurent pas davantage...
22. Legendre, Paul, Rapport d'études statistiques, in **Note technique n° 1**, GEPAN, 1979 : 26-40.
23. Lévy, Jacques, Les OVNI sont dans le vent ou conclusion pour un prologue, in Le dossier des OVNI, **Sciences et avenir**, septembre 1972, n° 307 : 715-717.
24. Loftus, Elizabeth F., **Eyewitness testimony**, Harvard University press, 1979.
25. Martin, Michael, Defining « UFO », **Zetetic Scholar**, march 1982, n° 9 : 84-89 (et discussion dans **Z.S.**, december 1982, n° 10 : 155-157).
26. Maugé, Claude, Le phénomène OVNI, quelques éléments de base (7) Le problème du témoignage, **Psittit**, février 1983, n° 13 : 16-18 (bulletin mensuel du GERP).
27. Mc Campbell, James M., **Ufology**, Jaymac, 1973.
28. Méheust, Bertrand, **Science-fiction et soucoupes volantes**, Mercure de France, 1978.
29. Méheust, Bertrand, Le projet Nabokok, **Infoespace**, février 1981, n° 55 : 35-41.
30. Merrit, Fred, **Physical traces of UFO sightings - A computer printout**, CUFOS, 2^e éd., 1980.
31. Michel, Aimé, Sur la nature réelle de l'observation rapprochée, **LDLN**, janvier 1976, n° 151 : 3-5.
32. Michel, Pascal, Le mythe du sujet psi en parapsychologie, **Parapsychologie**, septembre 1982, n° 14 : 30-32.

32. Monnerie, Michel, **Et si les OVNI n'existaient pas ?**, Les humanoïdes associés, 1977.
33. **Le Parisien libéré**, 13 juin 1980 : 13. Opuscule **Sondage exclusif : Les Français et les OVNI**, IFRES, 11 juin 1940.
34. Persinger, Michael A., Transient geophysical bases for ostensible UFO-related phenomena and associated verbal behavior ?, **Perceptual and motor Skills**, 1976, vol. 43 : 215-221. Earthquake activity and antecedent UFO report numbers, **Percept. motor Skills**, 1981, vol. 53 : 115-122. Geophysical variables and behavior : 4. UFO reports and forerun phenomena : temporal correlations in the Central USA, **Percept. motor Skills**, 1982, vol. 54 : 299-302. Possible infrequent geophysical sources of close UFO encounters : Expected physical and behavioral-biological effects, in R. Haines, **UFO phenomena and the behavioral scientist**, op. cit. réf. 40 : Predicting UFO events and experiences, in **1982 MUFON UFO Symposium proceedings** : 34-40.
35. Persinger, Michael A., et Lafrenière, Gyslain F., **Space-time transients and unusual events**, Nelson-Hall, 1977.
36. Picard, Michel, Sur le modèle socio-psychologique de Michel Monnerie - additif à la critique de Jacques Scornaux, **Inforespace**, novembre 1978, n° 42 : 28-32, ou **LDLN**, janvier 1979, n° 181 : 5-9.
37. Pinvidic, Thierry, **Le nœud gordien ou la fantastique histoire des OVNI**, France-Empire, 1979.
38. Poher, Claude, Etudes et Réflexions à propos du phénomène « OVNI », **L'Aéronautique et l'Astronautique**, 1975, n° 52 : 69-77, 79. Repris dans **LDLN**, février 1976, n° 152 : 3-7, et dans J.C. Bourret, **Le nouveau défi des OVNI**, éd. France-Empire : 226-258 ou éd. Presses-Pocket : 231-265.
39. Price-Williams, Douglass R., Psychology and Epistemology Interpretations, in C. Sagan et T. Paga (eds), **UFOs - a scientific debate**, op. cit. réf. 42 : 224-232. En français, voir T. Pinvidic, **Le nœud gordien**, op. cit. réf. 37 : 262-264.
40. Reeves, Hubert, Le message des OVNI, in Les scientifiques et les OVNI, **La Recherche**, juillet-août 1979, vol. 10, n° 102 : 762-765.
41. Rispar, J.P., Etude des problèmes liés à la création d'un fichier informatique, in **Note technique n° 1**, GEPAN, 1979 : 49-50.
42. Sagan, Carl, et Page, Thornton (eds), **UFO's-A scientific debate**, Norton, 1974 (1^{re} éd. 1972).
43. Schmitt, Alain, Essai d'une définition du phénomène OVNI, **Les chroniques de la CLEU**, mars 1982, n° 20.
44. Scornaux, Jacques, A propos de l'absence de photos rapprochées d'OVNI, **LDLN**, mai 1976, n° 155 : 6-7.
45. Scornaux, Jacques, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? Réflexions à propos de l'ouvrage « Et si les OVNI n'existaient pas ? », **Inforespace**, mai 1978, n° 39 : 14-17 ; juillet 1978, n° 40 : 25-30 ; septembre 1978, n° 41 : 21-34 ; novembre 1978, n° 42 : 24-27 - ou **LDLN**, août-septembre 1978, n° 177 : 4-10 ; octobre 1978, n° 178 : 8-21. Sur le « traître par idéal » : **Inforespace** n° 42 : 24-25, ou **LDLN** n° 178 : 18.
46. Sprinkle, Leo, Le Dr. Leo Sprinkle répond au Dr. Warren. **Phénomènes Spatiaux**, mars 1971, n° 27 : 2-3.
47. Steiger, Brad, **Project Blue Book**, 1976, Tr. fr. : **OVNI : le projet « Blue Book »**, Belfond, 1979 : 178-193.
48. Sturrock, Peter A., UFO Reports from AIAA members, **Astronautic and Aeronautic**, may 1974, vol. 12, n° 5 : 60-64.
49. Trankell, Arne, **Reliability of evidence**, Beckmans, 1972.
50. UPIAR publie deux revues de type universitaire, **UFO Phenomena** et **URIP**, avec articles en anglais et parfois en français ; il est prévu que tous les articles aient dorénavant un résumé en quatre langues. Ces deux revues constituent, avec le **Journal of UFO studies** du CUFOS, ce qui se fait de mieux dans le monde.
51. UPIAR, **First International UPIAR Colloquium on Human Sciences and UFO Phenomena**, Salzburg, Autriche, 26-29 juillet 1982. Ce congrès a été le lieu de plusieurs très importantes communications ; les actes devraient en être publiés au début 1983 par UPIAR. On peut en lire un très bref compte rendu dans : H. Evans, La vue depuis le Gaisberg, **OVNI-présence**, septembre 1982, n° 23 : 16-17, 22.
52. Viéroudy, Pierre, **Ces OVNI qui annoncent le surhomme**, Tchou, 1977.
53. Warren, Donald I., Status inconsistency theory and Flying Saucer sightings, **Science**, 6 novembre 1970, vol. 170 : 599-603.
54. Westrum, Ron, Social intelligence about anomalies : The case of UFOs, **Social studies of Science**, 1977, vol. 7 : 271-302 (Article remarquable par un sociologue professionnel très ouvert au phénomène OVNI).
55. Westrum, Ron, Witnesses of UFOs and other anomalies, in R. Haines (ed.), **UFO Phenomena and the behavioral scientist**, Scarscrow Press, 1979 : 89-112 (en particulier p. 100-108).
56. Westrum, Ron, UFO sightings among engineers and scientists, **Zetetic Scholar**, July 1981, n° 8 : 18-28 (voir réf. 59).
57. Westrum, Ronald, M., The human factors in UFO sightings, **1981 MUFON UFO Symposium proceedings**, 1981 : 60-74. Tr. fr. : Le facteur humain dans les observations d'OVNI, **Inforespace**, novembre 1981, n° 58 : 5-13.
58. Yarmey, A. Daniel, **The psychology of eyewitness testimony**, The free press, 1979.
59. **Zetetic Scholar** est une remarquable revue universitaire consacrée à l'étude des « anomalies » scientifiques et en particulier aux problèmes épistémologiques et de sociologie des sciences. Deux copieux numéros par an (\$ 18). Center for scientific anomalies research, Department of Sociology, Eastern Michigan University, YPSILANTY, Michigan 48197, USA.

Avis

Un ouvrage de près de 200 pages avec plusieurs photographies rares ou inédites vous est proposé en tirage limité, chaque exemplaire étant numéroté et signé par l'auteur :

L'UFOLOGIE : DOMAINE ORGANISE DE... L'AB-SURDE.

Cet ouvrage ne sera édité que si un nombre minimum de 50 souscriptions est atteint. Le prix de souscription est de **440 FB.** (port compris).

Pour tout renseignement ou souscription, s'adresser à **Marc Hallet, B.P. 367 B-4020 Liège.**

Le com l'inform

III. La peur censure dan aux U.S.A.

1. Les premiers

Le signal d'alerte
mier témoin, dé
me général de
— Les observa
témoins oculair
— les enquêteu
— les chasseur
chargés profes
OVNI, même au
et assurer la sé
Pour eux, la q
nouveaux OVNI
soviétique ou
restre.

Malgré tous leu
ne purent inter

2. Refoulement qui n'ose pas

Justement inqui
cide de créer à
tre de renseign
l'Air), en fin 19
centraliser toute
Project Sign (C
Project Blue Br
Soucoupe ». Br
surnoms, tandi
nom désignant l
Ce dédoublemer
hissait très exac
mission qui av
renseigner le g
rassurer l'opini
vité du problèm
On constatera c
de censure, d'é
ble plan du lang
terrestre, est la
tion préalable c
OVNI.

Quel va être le